

Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, les recommandations du ministère des Solidarités de la Santé (MSS) sont mises à jour pour les personnes de retour de Chine ou d'une zone où circule activement le virus (vol direct ou via un autre pays).

Consultez la liste des zones concernées mise à jour régulièrement sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Coronavirus



Précautions à prendre pour les personnels et les élèves revenant des zones à risque (liste à jour sur le site du Gouvernement) pendant les 14 jours suivant le retour :

- ✓ Surveiller sa température deux fois par jour
- ✓ Éviter toute sortie non indispensable

- ✓ Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, fièvre ou sensation de fièvre)

- ✓ Porter un masque chirurgical face à une autre personne et pour sortir

- ✓ Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Les élèves et les personnels ne doivent pas aller à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour

Personnels et parents maintenus à domicile* bénéficiant d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières sans délai de carence jusqu'à 20 jours

* sur justificatif fourni à l'agence régionale de santé



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- ✓ Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage

- ✓ Éviter tout contact avec son entourage et conserver un masque

- ✓ Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande à ses établissements de reporter tout voyage scolaire dans les zones à risque (liste à jour sur le site du Gouvernement).

**Numéro vert (0 800 130 000) de 24 h/24 7J/7
pour les questions non médicales**

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour les personnes revenant des zones à risque

Le ministère des Solidarités et de la Santé émet des recommandations **pour les personnes revenant de Chine ou d'une zone où circule activement le virus.**

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le ministère des Solidarités et de la Santé :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :
- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Évitez tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

En conséquence et sur les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé, les enfants qui reviendraient de ces destinations ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

Les personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

Pour les personnes pensant se déplacer vers les zones à risque

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel. Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande donc à ses établissements de :

- Reporter tout voyage scolaire en Chine
- Reporter tout voyage scolaire vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement (Lombardie et Vénétie).
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition.

Restez informés

Sont à votre disposition :

- le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- la FAQ de l'Organisation Mondiale pour la Santé : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

À destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des Solidarités et de la Santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept.

Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.